Les Meilleurs Producteurs des Produits du Terroir Marocain primés au SIAM

La cérémonie de remise des médailles de la troisième édition du Concours marocain des produits du terroir s’est déroulée le 26 avril à Meknès en marge du Salon International de l’Agriculture (SIAM) sous la présidence de **Monsieur le Ministre de l’Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts**. Organisé à l’initiative de l’Agence pour le Développement Agricole (ADA), ce concours témoigne du fort engagement de la stratégie du Plan Maroc Vert pour le développement des produits du terroir car ils représentent une source de revenus pour le monde rural et constituent également un levier fondamental pour la préservation de la richesse culturelle et la biodiversité des produits marocains.

Le concours des produits du terroir a mis en compétition plus de **650 produits du terroir** provenant de l’ensemble des régions du Royaume. Ils ont été soumis à l’appréciation d’une centaine de jurés de dégustation qui ont décerné 6 prix d’excellence et ce, pour le **Miel de thym** de la C*oopérative Manahil Ait Bâamrane*, Région Guelmim Oued Noun, l’**Huile d’olive** de la S*ociété Olivinvest*, Région de Fès Meknès, l’**Argane** de la C*oopérative Aoumerkt*, Région de Souss Massa, l’**Amlou** de la C*oopérative féminine Toudert*, Région de Souss Massa, les **Olives de table** de la *coopérative Taymate de Timoulilt*, Région de Béni Mellal Khénifra ainsi que le **Couscous blé dur** de la C*oopérative Zirara Lil Assal Al Assil*, Région de Rabat Salé Kenitra.

En ce qui concerne les médailles, **93 médailles** ont été décernées, dont 38 en or, 23 d’argent et 32 de bronze et ce, pour différents produits, en l’occurrence les miels, l’huile d’olives, les olives, l’Argane, les produits à base de fruits et légumes, les couscous, les dattes, ... etc.

Pour rappel, le Concours Marocain des Produits du Terroir a été créé et lancé en 2014 à l’initiative de l’Agence pour le Développement Agricole pour en faire un outil supplémentaire de soutien aux coopératives solidaires ainsi qu’un stimulant pour renforcer l’esprit de compétitivité entre les petits producteurs des produits du terroir pour atteindre une offre qualitative répondant aux exigences d’un marché de plus en plus concurrentiel à l’échelle nationale et internationale.